

Sujet : [INTERNET] Réponse enquête publique relative à une demande d'autorisation environnementale - S.A. Calcaires et Diorite du Périgord
De : Arnaud LABATTU <arnaud.labattu@orange.fr>
Date : 04/04/2023 18:05
Pour : pref-ep2023-lanouaille-dussac@dordogne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

La société Calcaires et Diorite du Périgord demeure, depuis des décennies, un acteur majeur de l'économie locale ; de part ses emplois directs, mais également indirects (sous-traitants de proximité, transporteurs, commerces, etc.). Ce projet est une opportunité certaine pour pérenniser cette économie et maintenir une si belle activité dans un territoire rural comme celui de Dussac.

Ayant eu le privilège de travailler pour cette société, dans les domaines Santé, Sécurité et Environnement, je peux attester de leur volonté forte de s'engager dans une démarche environnementale robuste et ambitieuse. Les enjeux "biodiversité et paysage" ou "prévention des pollutions", entre autres, sont au centre de leurs préoccupations. A la lecture de ce nouveau dossier, nul doute que tous les éléments nécessaires seront réunis afin de continuer dans ce sens !

J'émet, de toute évidence, un avis favorable à ce projet.

Bien cordialement,

Arnaud LABATTU

Tél : 06.89.29.64.58.

@ : arnaud.labattu@orange.fr